



Contactez notre
Service commercial

formation@centreaac.com

04 81 65 29 95

Formation « Réaliser un bilan de compétences »

La formation « **réaliser un bilan de compétences** », est une formation certifiante, enregistrée au Registre Spécifique (RS7069) et reconnue par France Compétences. Elle a pour objectif de savoir mener un bilan de compétences du début à la fin en maîtrisant les enjeux et objectifs pour le consultant et le candidat.

Notre métier

Vous accompagner et vous former

Nos valeurs :

- Proximité
- Professionnalisme
- Déontologie
- Réactivité

AAC c'est choisir la qualité et la garantie d'un accompagnement sur mesure adapté, selon vos besoins avec des professionnels compétents, bienveillants et ancrés dans la vie économique locale



Prérequis nécessaires

BAC+2 minimum avec expérience de l'accompagnement : maîtriser les entretiens de gestion et de soutien de carrière, savoir analyser et interpréter les situations individuelles et savoir rédiger et synthétiser des comptes rendus.

A qui s'adresse la formation ?

Conseiller en Evolution Professionnel CEP/ Conseiller en Insertion Professionnelle CIP, Consultant interne/ externe, entreprises ou cabinets, Coachs en accompagnement professionnel/ de carrière, psychologue et statut salarié et/ ou indépendant, micro-entreprise/ libéral.

Objectifs de la formation

Savoir mener un bilan de compétences du début à la fin en maîtrisant les enjeux et objectifs pour le consultant et le candidat

Cette certification : « Devenir praticien en bilan de compétences » a pour objectif de rendre professionnel les acteurs qui souhaitent se perfectionner ou acquérir la méthodologie complète du bilan de compétences.

Pour les indépendants, être en mesure de proposer dans leur offre « l'accompagnement de carrière » à travers le bilan de compétences.

Développer son activité de conseils en indépendant/ libéral ou en sous-traitance.

Modalités d'organisation

Durée et Horaires

5 jours de formation théorique pour 35 heures repartis sur 1 mois maximum

10h 13h - 14h 18h

Durée totale : 7 mois dont 3 mois de réalisation d'un bilan de compétences dans son intégralité

Modalité : Formation à distance, ou à Bordeaux selon planning. **Plusieurs sessions par an** jusqu'à 6 candidats

Accès à la formation : Un lien d'accès à l'outil « Padlet » sera envoyé au stagiaire par mail afin de lui permettre d'accéder au lien de visio-conférence « ZOOM »

Assistance technique : Le formateur apportera une assistance technique et pédagogique tout au long de la formation. Si le problème ne peut pas être résolu au moment de la formation, un repositionnement sur une autre session de formation pourra lui être proposé sans frais supplémentaire.



Débouchés

- **Professionnalisation**
- **Evolution professionnelle**
- **Reconversion professionnelle**
- **Création d'activité**



Compétences visées et objectifs :

- **Développer** son écoute active et **acquérir/ adapter** une posture professionnelle liée au bilan de compétences,
- **Connaître** et **respecter** le cadre légal du bilan de compétences
- **S'enrichir** des différents concepts et fondements théoriques sous-tendant la pratique du bilan de compétences,
- **Réaliser l'entretien** d'information nécessaire à la contractualisation du bénéficiaire,
- **Assurer** la partie administrative d'un bilan de compétences,
- **Conduire** un entretien de diagnostic bilan de compétences,
- **Analyser** les objectifs de bilan de compétences et **adapter** la démarche en fonction du profil du candidat,
- **Identifier** les motivations et les contraintes, intérêts professionnels, les valeurs, les ressources et la personnalité du candidat pour donner du sens à **une activité professionnelle**,
- **Encadrer** la passation, l'analyse et la restitution des tests psychométriques/ de personnalité,
- **Mener** des séances dans un temps donné en respectant la cohérence et la dynamique du candidat,
- **Définir** un projet professionnel réaliste et réalisable en ayant défini au préalable les éléments factuels avec le candidat pour argumenter le choix du projet,
- **Savoir analyser** sa pratique au quotidien et son évolution par le retour d'expérience et la montée constante de sa posture et compétences comportementales,
- **Rédiger** le document de synthèse en respectant le cadre légal



Accessibilité

Notre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Le cas échéant un référent handicap reste disponible pour réaliser une analyse et adapter l'action de formation.

Ressources et outils

Nos formateurs ont les qualifications suivantes :

- **Sandrine BOURSIER** : Psychologue du travail et responsable pédagogique, référente handicap/qualité, plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement, le soutien psychologique et création d'un dispositif de bilan de compétences dans son intégralité avec toutes les certifications qualité qui en découlent (DATADOCK/ QALIOPI). Formée à l'EMDR et à la méthode DISC.
- **Renaud CLERC** : Psychologue du travail et chef de projet formation, plus de 15 ans d'expérience dans l'accompagnement, le soutien et les échanges de pratique au sein d'équipes du secteur public. Spécialiste du bilan de compétences depuis une douzaine d'années et collaborateur direct dans la création d'un dispositif de bilan de compétences dans sa totalité. Plus de 500 accompagnements en bilan de compétences.

Nos outils :

- Accès gratuit à l'outil de visioconférence « Zoom »
- Cas pratiques, exercices travaillés en groupe
- Un cas pratique travaillé en individuel
- Support de présentation informatique (Power point)
- Remise du livret pédagogique
- Vidéos de présentation
- Présentation d'exemples de synthèses rendues anonymes
- Outil collaboratif « Padlet »



Déroulement

Partie Théorique (1 mois)

MODULE 1
(7h)

Le Cadre légal

...

MODULE 2
(7h)

Objectifs et enjeux

...

MODULE 3
(7h)

Les étapes clés

...

MODULE 4
(7h)

Les outils

...

MODULE 5
(7h)

Application

Quizz de validation en fin de chacun des 5 modules (note requise : au moins 12/20)

Partie Pratique (6 mois)

1 mois

Phase de révision et préparatoire
(Quizz bloqués sur les 5 modules à valider)

3 à 4 mois

Réalisation d'un bilan de compétences sur 4 mois Max

1 mois

Présentation collective entre candidats du travail de synthèse

Supervision collective, 1 fois par mois



Soutenance devant un jury (max 4 pers)

Obtention du certificat « Praticien en bilan de compétences »

Contenu

Introduction : Méta-plan sur les représentations du bilan de compétences

Module 1 : Le cadre

- Définition, historique et contexte
- Le Juridique/ le social/ le déontologique
- Les éléments administratifs : la synthèse/ la feuille d'émargement/ la convention/ les types de financements/ les modalités du bilan de compétences / le suivi qualité

Module 2 : Les objectifs et les enjeux

- Les accompagnements spécifiques et leurs subtilités/ particularités
- Les typologies de public
- Le bilan Pro/ Perso
- La posture

Module 3 : Les étapes clés

- Les étapes clés du BC : EP/ méthodo/ suivi
- Les 3 phases du BC

Module 4 : Les outils

- Les Outils : tests : découverte d'ASSESSFIRST et analyse des comptes rendus (utilisés lors du test de positionnement) / entretiens/ exercices
- La pratique du bilan de compétences

Module 5 : Application

- Cas pratiques
- Mises en situation
- Organisation théorique et anticipation avec les candidats de la prise en charge du bilan de compétences dans son intégralité

Tarif et financements

Le prix de l'action de formation est fixé à : **2800 euros TTC**

Ce prix comprend les frais pédagogiques (soit 78€ x 35 heures de formation)

Et les frais de passation de la certification (soit 70 €)

Cette formation peut être financée par le biais de plusieurs dispositifs :

OPCO (AGEFICE, FIF PL etc ...), autofinancement, France Travail

Eligible au CPF



Modalité d'évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée avant le début de la formation pour évaluer le niveau du stagiaire.

Ceci, afin d'adapter le contenu pédagogique de la formation.

En fin de formation, une évaluation des acquis sera réalisée sous forme de questionnaire.

En cours de formation théorique : des quizz à choix multiples et cas pratique / mise en situation pour voir la rétention et la compréhension des modules

Fin des 5 jours théoriques : évaluation globale et surtout le candidat doit avoir déterminé le nom d'un candidat "test" pour mettre en place/ animer/ conduire/ analyser un bilan de compétences de A à Z

Sur 4 mois maximum : réalisation d'un bilan de compétences complet et quizz de niveau avec "déblocage" selon le pourcentage obtenu

En fin de mois, possibilité d'entretien avec les formateurs pour accompagnement et suivi dans la démarche et le processus du bilan de compétences

Restitution d'un mémoire sous forme de synthèse (apports théoriques/ évolution du candidat/ analyse de pratique) avec soutenance collective et tutorat possible tout au long du processus de bilan de compétences.

Soutenance devant un jury de professionnels (durée totale 1H) jusqu'à 4 professionnels du bilan de compétences (en visioconférence) : 20 minutes de présentation + 15-20 min question du jury

Validation et sanction

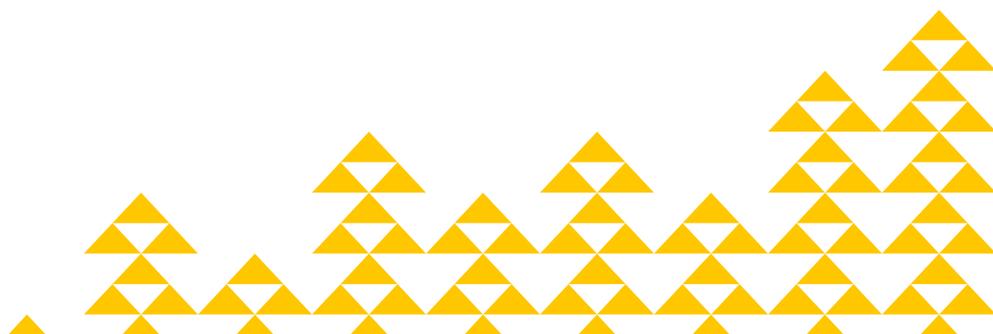
Pour la validation de la formation, le stagiaire devra avoir validé durant la formation les évaluations de chaque module (au moins 60 % de bonnes réponses aux modules 1 à 4). De plus, il devra avoir obtenu au moins 12/20 au cas pratique (module 5).

Le stagiaire devra également valider la partie pratique (mémoire + soutenance) en obtenant au moins une note globale de 12/20.

Dans le cas contraire, les modules non validés pourront être passés une nouvelle fois jusqu'à 2 maximum et le mémoire pourra faire l'objet d'un rattrapage après avoir pris en compte les remarques, corrections et conseils du Jury.

- Pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres certifications
- Débouché métier : Consultant bilan de compétences

AAC vous délivrera un certificat sous forme d'attestation de formation qui attestera de vos compétences à encadrer la pratique d'un bilan de compétences dans son intégralité et son intégrité.



Divers

Indicateur de performance du centre de formation :

Nos indicateurs de performance sont disponibles sur notre site internet :

www.aac-formations.fr

A l'issue de la formation, les documents suivants seront remis aux stagiaires :

- Feuille de présence individuelle
- Attestation de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Livret pédagogique

Niveau de sortie : Sans niveau de sortie

Charte qualité :

Notre action de formation répond aux critères qualité de la certification « Qualiopi ». Nos engagements qualité se déclinent au travers d'une « charte qualité ».

Cette « charte qualité » est à disposition et peut être consultée sur notre site internet :

www.aac-formations.fr

Règlement intérieur :

Notre règlement intérieur est consultable directement sur le site de AAC à l'adresse suivante : www.aac-formations.fr



Contactez notre service commercial

04 81 65 29 95

formation@centreaac.com

